

CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2014

Compte Rendu Sommaire

1. ELECTIONS DES DELEGUES COMMUNAUX AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

L'assemblée, à l'unanimité, a élu les délégués communaux dans les organismes extérieurs.

✚ Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Presqu'île de Lézardrieux:

- titulaires : LE BRIAND Gilbert
HAMON Claude

- suppléant : MENGUY GUY

✚ Syndicat Primaire d'Electricité du Pays TREGOR-GOELO

- titulaire : MENGUY Guy

- suppléant : TILLY François

✚ Syndicat Mixte de Protection du Littoral Breton (VIGIPOL) :

- titulaire : PARANTHOEN Philippe

- suppléant : LE BRIAND Gilbert

✚ Mission Locale OUEST COTES D'ARMOR :

- titulaire : AMBERT Françoise

- suppléante : DOMERGUE Christine

✚ Syndicat Intercommunal de Diffusion Cinématographique en Milieu Rural :

- titulaires : LE PARLOUER Monique
BOURGES Patricia

- suppléante: BROUDIC Anne-Marie

✚ Société d'Economie Mixte du CEVA :

Représentant du conseil d'administration: MAHE Loïc

✚ Comité National d'Action sociale pour le personnel des collectivités locales :

Titulaire : AMBERT Françoise

✚ Conseil d'Ecole (écoles publiques)

Titulaires: MAHE Loïc
CORLOUER Véronique

Suppléante : LE CABEC Nolwenn

✚ Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques :

Représentant du conseil municipal: MAHE Loïc

2. COMMISSIONS MUNICIPALES

L'assemblée, à l'unanimité, vote la création des commissions municipales suivantes et désigne leurs membres :

Commission communale d'appel d'offres

Président	MAHE Loïc		
<u>- titulaire</u>	BOURGES Patricia	<u>- suppléant</u>	HAMON Claude
<u>- titulaire</u>	MENGUY Guy	<u>- suppléant</u>	LE GALL Michel
<u>- titulaire</u>	TILLY François	<u>- suppléant</u>	L'HOSTIS Anne-Marie

Commission des finances

<u>Président</u> :	MAHE Loïc
<u>Vice-Présidente</u>	LE PARLOUER Monique
<u>Membres</u> :	LE BRIAND Gilbert CORLOUER Véronique TILLY François AMBERT Françoise L'HOSTIS Anne-Marie MENGUY Guy BROUDIC Anne-Marie LE CABEC Nolwenn

Commission d'urbanisme

<u>Président</u> :	MAHE Loïc
<u>Vice-Président</u>	LE BRIAND Gilbert
<u>Membres</u>	LE PARLOUËR Monique CORLOUER Véronique TILLY François AMBERT Françoise MENGUY Guy LE CABEC Nolwenn LE GALL Michel BOURGES Patricia HAMON Claude MORVAN Hélène

Commission Voirie – Réseaux – Bâtiments et terrains communaux – Cimetières – Environnement

<u>Président</u>	MAHE Loïc
<u>Vice-Président</u>	TILLY François
<u>Membres</u>	LE BRIAND Gilbert CORLOUER Véronique AMBERT Françoise LE PARLOUER Monique HAMON Claude LE GALL Michel BOURGES Patricia PARANTHOËN Philippe LE CABEC Nolwenn MORVAN Hélène

✚ Commission des Affaires Scolaires – Enfance/Jeunesse – Sports – Culture – Vie Associative – Festivités – Agriculture

Présidente MAHE Loïc
Vice-Présidente CORLOUER Véronique

Membres LE BRIAND Gilbert
TILLY François
AMBERT Françoise
LE PARLOUER Monique
L'HOSTIS Anne-Marie
LEON Fabien
MORVAN Hélène
LE CABEC Nolwenn
DOMERGUE Christine
BOURGES Patricia
BERTHOU Romuald

✚ Commission Activités économiques – Tourisme – Marché hebdomadaire – Fête foraine

Président MAHE Loïc
Vice-Présidente LE PARLOUER Monique

Membres LE BRIAND Gilbert
TILLY François
CORLOUER Véronique
AMBERT Françoise
L'HOSTIS Anne-Marie
GICQUEL Joël
BERTHOU Romuald
PARANTHOËN Philippe
LE CABEC Nolwenn
BROUDIC Anne-Marie

✚ Commission Fleurissement – Espaces verts – Concours maisons fleuries

Président MAHE Loïc
Vice-Présidente CORLOUER Véronique

Membres LE BRIAND Gilbert
TILLY François
AMBERT Françoise
LE PARLOUËR Monique
MENGUY Guy

✚ Commission Sécurité – E.R.P – Incendie

Président MAHE Loïc
Vice-Président TILLY François

Membres LE BRIAND Gilbert
CORLOUER Véronique
AMBERT Françoise
LE PARLOUER Monique
MENGUY Guy
HAMON Claude
BOURGES Patricia
PARANTHOËN Philippe

 Commission Information – Bulletin Municipal

<u>Président</u>	MAHE Loïc
<u>Vice-Président</u>	LE BRIAND Gilbert
<u>Membres</u>	CORLOUER Véronique TILLY François AMBERT Françoise LE PARLOUER Monique DOMERGUE Christine BOURGES Patricia LE CABEC Nolwenn BROUDIC Anne-Marie

 Commission Affaires Sociales – Personnes Agées – Solidarité – Emploi – Logements locatifs communaux

<u>Président</u>	MAHE Loïc
<u>Vice-Présidente</u>	AMBERT Françoise
<u>Membres</u>	LE BRIAND Gilbert CORLOUER Véronique TILLY François LE PARLOUER Monique BERTHOU Romuald

 Commission Littoral - Activités liées à la mer (mouillages, concessions, loisirs)

<u>Président</u>	MAHE Loïc
<u>Vice-Président</u>	LE BRIAND Gilbert
<u>Membres</u>	CORLOUER Véronique TILLY François AMBERT Françoise LE PARLOUER Monique MENGUY Guy BERTHOU Romuald LEON Fabien GICQUEL Joël HAMON Claude

 Centre Communal d'Action Sociale

- L'assemblée fixe à 9 le nombre des membres du conseil d'administration

Sont élus :

Président de droit :	MAHE Loïc, Maire
Membres élus :	AMBERT Françoise MENGUY Guy LE PARLOUER Monique LE GALL Michel

Commission communale des Impôts Directs

➤ L'assemblée propose les contribuables suivants, en qualité de membres de la commission :

Président : MAHE Loïc, Maire

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
LE BRIAND Gilbert, technicien supérieur de l'Équipement – 2 rue de Coresmont – PLEUBIAN	GUICHAOUA René, retraité – 37 rue de Pleumeur – PLEUBIAN
AMBERT Françoise, retraitée de l'Éducation Nationale – 10 rue de Kermagen – PLEUBIAN	GAREL François, retraité – 40 rue de l'Armor – PLEUBIAN
CORLOUER Véronique, exploitante agricole – Kerivoallan – PLEUBIAN	LE LOUEDEC Marie-José, retraitée – 4 Kergren – PLEUBIAN
TILLY François, agriculteur – 6 Placen Trévén – PLEUBIAN	DOMERGUE Christine, cadre de la Poste – 27 rue des Pêcheurs – PLEUBIAN
BOURGES Denis, artisan – 3 rue des Chardonnerets – PLEUBIAN	GICQUEL Joël, conchyliculteur – 68 rue de Pleumeur – PLEUBIAN
LE PARLOUER Monique, Secrétaire générale de mairie – 2 Creac'h Ar Fur – PLEUBIAN	BERTHOU Romuald, vendeur et maintenance nautisme – 3 résidence Prioly – PLEUBIAN
RALON Jean-Yves, retraité de la marine nationale – 1 rue Prat Louch – PLEUBIAN	DANIEL Yves, retraité – 7 Roch Alzy – PLEUBIAN
MENGUY Guy, retraité marine nationale et douanes – 2 rue Lancanaff – PLEUBIAN	THEPAUT Xavier, responsable produit – 15 rue de Coresmont – PLEUBIAN
BROUDIC Anne-Marie, employée de commerce – 42 rue de Kermagen – PLEUBIAN	PARANTHOEN Marcel, médecin à la retraite – 3 rue de Crech Catel – PLEUBIAN
LE MARER Maryline, employée libre-service, 11 Kérédo – PLEUBIAN	BOURGES Patricia, conjoint artisan – 3 rue des Chardonnerets – PLEUBIAN
MORVAN Héléne, exploitante agricole – Kervillien – PLEUBIAN	L'HOSTIS Anne-Marie, employée de commerce – 14 rue de Laneros – PLEUBIAN
LE GALL Michel, agriculteur – 15 Bel Air – PLEUBIAN	BOUCHON Michel, retraité de l'armée de l'air – 16 rue des Goémoniers – PLEUBIAN
HAMON Claude, retraité de la FPT – 5 rue Kerrier – PLEUBIAN	PARANTHOEN Philippe, technicien – 3 Pratallic – PLEUBIAN
LE CABEC Nolwenn, assistante commerciale – 20 rue de Basile – PLEUBIAN	KERAMBRUN Baptiste, retraité – 13 rue du Sillon – PLEUBIAN
COMMISSAIRES TITULAIRES DOMICILIES HORS DE LA COMMUNE	COMMISSAIRES SUPPLEANTS DOMICILIES HORS DE LA COMMUNE
LE BERRE Alexandre, retraité – 5 Le Tertre – LANMODEZ	JACOB Claudie, sans profession – 1 Roc'h Du – LEZARDRIEUX
LE GONIDEC Christelle, employée de banque – 1 Boloï – PLEUDANIEL	LASBLEIZ Marie-Pierre, sans profession – 2 rue Angela Duval – PAIMPOL

3. CORRESPONDANTS DEFENSE ET SECURITE ROUTIERE

L'assemblée désigne Françoise AMBERT correspondant DEFENSE, Christine DOMERGUE, correspondant SECURITE ROUTIERE.

4. DELEGATIONS AU MAIRE

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délègue au Maire, pour la durée du mandat les compétences suivantes :

- Réalisation des emprunts inscrits au budget,
- Gestion de la ligne de trésorerie,
- Passation des contrats d'assurances,
- Création des régies comptables,
- Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières,
- Acceptation des dons et legs,
- Aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 3 000 €.

5. INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET DU RECEVEUR MUNICIPAL

L'assemblée renouvelle pour la durée du mandat, l'attribution de l'indemnité annuelle du receveur municipal pour l'aide à la confection des budgets communaux, au taux maximal.

6. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune dispose du droit de préemption urbain dans les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

L'assemblée décide de renouveler ce droit pour la durée du mandat, et délègue l'exercice de ce droit au maire.

7. RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA MAIRIE

Les contrats d'assurances de la commune,

- Responsabilités
- Patrimoine
- Véhicules
- Protection juridique

Viennent à échéance le 31/12/2014.

Il convient de relancer la consultation pour l'attribution des marchés sur la période 2015/2019.

L'assemblée décide de confier au cabinet ARIMA CONSULTANTS, l'assistance de la commune, pour la conduite de la procédure pour un coût de 1 300 € HT.

8. TICKETS DE MANEGES GRATUITS

L'assemblée décide de prendre en charge financièrement les tickets offerts aux enfants des écoles à l'occasion de la fête foraine de la Saint-Georges.

9. COFFRETS ELEVES ENTRANT AU COLLEGE

Comme chaque année, la commune offrira aux élèves de CM2 entrant au collège et scolarisés à Pleubian, un coffret comprenant dictionnaires et atlas.

10. RENOUVELLEMENT MATERIEL POUR LES SEVICES TECHNIQUES

Une consultation sera effectuée pour l'acquisition des matériels suivants :

- 1 tondeuse autoportée
- 1 épareuse
- 1 camion 3T500 d'occasion

11. [DESSERTTE EN ELECTRICITE TERRAIN RUE DE CRECH ERNEC](#)

La commune fera l'avance des frais de raccordement au réseau électrique B.T du terrain situé au 17 et 17 bis rue de Crech Ernec, d'un montant de 2 542 €.

La somme sera récupérée auprès du pétitionnaire, Mme Arzela GUIBERT.

12. [SUBVENTION DEGATS SUR LE LITTORAL](#)

Une subvention de 450 €, du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, est attribuée à la commune pour les travaux de remise en état du Littoral, suite à la tempête NADJA.

Compte tenu de la modicité de la somme, eu égard aux montants des travaux, l'assemblée renonce à cette somme.

13. [PHARE DE MEN GRENN](#)

Le maire donne la parole au Président de la Station SNSM de Pleubian, concernant le projet de suppression du phare de Men Green, situé à l'entrée de l'anse de Laneros.

Compte tenu de l'importance de ce phare pour la sécurité des différents usagers, l'assemblée s'oppose à sa désaffectation.